RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00272
Numéro SIREN : 533 337 119
Nom ou dénomination : LEIKH

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004522

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : route du Puy 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 3 3 3 7 1 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CK	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	8 302	AQ 8 302	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	139 923	AS 101 810	38 112
		Autres immobilisations corporelles	AT	770 225	AU 692 048	78 176
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	18 462	BI	18 462
		TOTAL (II)	BJ	936 913	BK 802 161	134 752
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	383 236	BU	383 236
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 268	BY	7 268
		Autres créances (3)	BZ	158 349	CA	158 349
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	868 611	CG	868 611
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 040	CI	28 040
		TOTAL (III)	CJ	1 445 506	CK	1 445 506
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 382 419	1A 802 161	1 580 258

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

REÇU B272

du TRIBUNAL de COMMERCE 10 DEC. 2021 B202100045822 43260 LE PUY

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 178 496)	DA	178 496
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	17 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	196 436
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	322 622
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	291 072
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 006 476
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 511
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 027
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	57
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	391 109
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 012
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 172
	Autres dettes	EA	891
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	573 781
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 580 258

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	541 048
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 697 753	FB		FC	6 697 753
	Production vendue biens *	FD	1 011	FE		FF	1 011
	Production vendue services *	FG	59 921	FH		FI	59 921
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 758 687	FK		FL	6 758 687
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	26 681
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 502
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 788 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 435 184
	Variation de stock (marchandises)*					FT	3 722
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 850
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	434 593
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	51 976
	Salaires et traitements*					FY	332 098
	Charges sociales (10)					FZ	81 699
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	55 571
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 096
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 402 794
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	386 076
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 977
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	11 977
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	737
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	737
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 240
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	397 317

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 396
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 396
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 396
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	110 641
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 805 245
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 514 173
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	291 072

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	25 614
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Transfert de charges		4 396

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 580 258 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 291 072 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 102	11 821		139 923
- Installations générales, agencements aménagements divers	756 461	7 900		764 361
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 215	1 650		5 865
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	897 079	21 371		918 451
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 210	253		18 463
Immobilisations financières	18 210	253		18 463
ACTIF IMMOBILISE	915 290	21 624		936 914

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 371	253	21 624
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 371	253	21 624
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 271	10 539		101 810
- Installations générales, agencements aménagements divers	645 420	43 143		688 563
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 596	1 890		3 486
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	746 589	55 572		802 161
ACTIF IMMOBILISE	746 589	55 572		802 161

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 212 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 463		18 463
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 268	7 268	
Autres	158 349	158 349	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 041	28 041	
Total	212 121	193 658	18 463

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	49 572
Divers - produits à recevoir	6 641
Total	56 213

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 573 725 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	60 511	27 834	32 677	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 110	391 110		
Dettes fiscales et sociales	90 233	90 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 172	1 172		
Autres dettes (**)	30 699	30 699		
Produits constatés d'avance				
Total	**573 725**	**541 048**	**32 677**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 31 978
(**) Dont envers les associés 21 794

Charges à payer

	Montant
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	78 510
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	18
Associés - intérêts courus	454
Dettes provis. pr congés à payer	21 468
Charges sociales s/congés à payer	8 158
Charges sociales - charges à payer	5 078
Etat - autres charges à payer	18 808
Total	**132 494**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	28 041		
Total	**28 041**		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Interets sur emprunt restant à payer	232
Autres engagements donnés	232
Total	**232**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

LEIKH

Société par Actions Simplifiée au capital de 178.496 euros
Siège social : Route Du Puy Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

533 337 119 R.C.S. LE PUY EN VELAY
N° SIRET : 533 337 119 00010

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
10 DEC. 2021
43000 LE PUY

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, nonobstant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 qui s'élève à la somme de 291.072 euros de la manière suivante :

1/ d'affecter la somme de 35.557 euros au poste « Réserve spéciale de fonds propres »,

2/ de prélever une somme de 85.858,60 euros sur le poste « autres réserves » inscrit au bilan. Cette somme augmentée du solde du bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 d'un montant de 255.515 euros, soit la somme globale de 341.373,60 euros, sera intégralement répartie entre les associés à titre de dividendes.

Chaque action recevra ainsi un dividende de 30,60 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2017	31 Décembre 2018	31 Décembre 2019
DIVIDENDE	200.808€	245.432€	239.854€
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0€	0€	0€
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	200.808€	245.432€	239.854€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

LEIKH

SAS au Capital de 178 496 Euros

Route du Puy

Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

RCS LE PUY EN VELAY 533 337 119

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

21 Quai Saint Vincent 69283 LYON Cedex 01 Tél : 04 72 77 11 99 Fax : 04 72 77 11 90
SIREN : 399 105 980 NAF : 6920Z

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Aux Associés de la société LEIKH,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 22 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LEIKH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La première partie de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations et stocks.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Je me suis également assuré de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

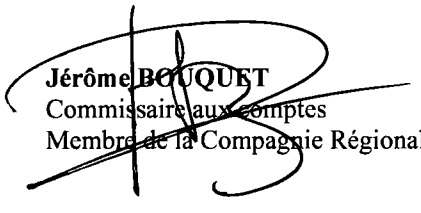
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 26 mai 2021



Jérôme BOUQUET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 302	8 302		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 923	101 810	38 113	36 830
Autres immobilisations corporelles	770 226	692 049	78 177	113 660
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 463		18 463	18 210
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**936 914**	**802 161**	**134 752**	**168 700**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	383 236		383 236	386 959
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 268		7 268	18 758
Autres créances	158 349		158 349	74 174
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				151 208
Disponibilités	868 611		868 611	665 076
Charges constatées d'avance	28 041		28 041	27 492
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 445 506**		**1 445 506**	**1 323 668**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 382 420**	**802 161**	**1 580 258**	**1 492 368**

	31/12/2020	31/12/2019
Capital	178 496	178 496
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 850	17 850
Réserves statutaires ou contractuelles	196 436	181 064
Réserves réglementées		
Autres réserves	322 622	319 686
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	291 072	258 162
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 006 476**	**955 258**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	60 511	92 499
Emprunts et dettes financières diverses	9 028	54 632
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57	142
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 110	307 752
Dettes fiscales et sociales	111 012	81 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 172	
Autres dettes	892	699
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**573 782**	**537 110**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 580 258**	**1 492 368**

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 697 753		6 697 753	6 608 126
Production vendue (biens)	1 012		1 012	
Production vendue (services)	59 922		59 922	57 453
Chiffre d'affaires net	6 758 687		6 758 687	6 665 579

	31/12/2020	31/12/2019
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	26 682	18 557
Autres produits	3 503	11 390
Total produits d'exploitation (I)	6 788 871	6 695 527
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	5 435 184	5 455 521
Variations de stock	3 723	-47 846
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 851	4 589
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	434 594	388 362
Impôts, taxes et versements assimilés	51 977	53 352
Salaires et traitements	332 099	332 674
Charges sociales	81 700	94 125
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	55 572	63 573
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		239
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 097	9 292
Total charges d'exploitation (II)	6 402 795	6 353 882
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**386 076**	**341 645**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 978	17 626
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	11 978	17 626
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	737	1 135
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	737	1 135
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**11 241**	**16 491**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**397 317**	**358 136**

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		864
Sur opérations en capital		54 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 396	
Total produits exceptionnels (VII)	4 396	54 864
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		55 188
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		55 188
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**4 396**	**-325**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	110 641	99 649
Total des produits (I+III+V+VII)	6 805 245	6 768 016
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 514 173	6 509 854
BENEFICE OU PERTE	**291 072**	**258 162**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 580 258 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 291 072 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 102	11 821		139 923
- Installations générales, agencements aménagements divers	756 461	7 900		764 361
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 215	1 650		5 865
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	897 079	21 371		918 451
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 210	253		18 463
Immobilisations financières	18 210	253		18 463
ACTIF IMMOBILISE	**915 290**	**21 624**		**936 914**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 371	253	21 624
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**21 371**	**253**	**21 624**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 271	10 539		101 810
- Installations générales, agencements aménagements divers	645 420	43 143		688 563
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 596	1 890		3 486
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	746 589	55 572		802 161
ACTIF IMMOBILISE	**746 589**	**55 572**		**802 161**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 212 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 463		18 463
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 268	7 268	
Autres	158 349	158 349	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 041	28 041	
Total	**212 121**	**193 658**	**18 463**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	49 572
Divers - produits à recevoir	6 641
Total	**56 213**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 573 725 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit .

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	60 511	27 834	32 677	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 110	391 110		
Dettes fiscales et sociales	90 233	90 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 172	1 172		
Autres dettes (**)	30 699	30 699		
Produits constatés d'avance				
Total	**573 725**	**541 048**	**32 677**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 978
(**) Dont envers les associés	21 794

Charges à payer

	Montant
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	78 510
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	18
Associés - intérêts courus	454
Dettes provis. pr congés à payer	21 468
Charges sociales s/congés à payer	8 158
Charges sociales - charges à payer	5 078
Etat - autres charges à payer	18 808
Total	**132 494**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	28 041		
Total	**28 041**		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	232
Autres engagements donnés	232
Total	**232**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles